



## **EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 3 240 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** l'accès aux produits menstruels est un besoin essentiel et un droit fondamental pour les personnes ayant des menstruations;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût de ces produits peut représenter un fardeau financier important et que selon un sondage pancanadien pour Plan International en 2019, 34 % des Québécoises sont en situation de précarité menstruelle;

**CONSIDÉRANT QUE** les produits menstruels sont des biens de première nécessité, au même titre que le papier de toilette, puisque les menstruations sont une fonction corporelle naturelle;

**CONSIDÉRANT QUE** plus de 50 % de la population canadienne ont des menstruations;

**CONSIDÉRANT QUE** l'accès aux produits menstruels est une question d'équité et de dignité;

**CONSIDÉRANT QUE** le manque d'accès aux produits menstruels peut avoir des impacts négatifs sur la santé, l'éducation et la vie sociale des personnes concernées, tels que devoir se passer de nourriture pour pouvoir se procurer des produits menstruels, être prises de court par le début des menstruations et devoir quitter l'école ou le travail en conséquence, etc.;

**CONSIDÉRANT QUE** de plus en plus d'entreprises, organisations et institutions reconnaissent l'importance de fournir des produits menstruels gratuits à leurs équipes.

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de rendre obligatoire la mise à disposition gratuite de produits menstruels dans les toilettes des entreprises, établissements scolaires et institutions publiques et privées du Québec.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

---

**Ruba Ghazal  
Députée de Mercier**

**28 mai 2024**

---

**Date de signature de l'extrait**